



REJOIGNEZ-NOUS !

BULLETIN D'ADHESION 2024

Merci de bien vouloir vous inscrire en ligne sur www.smlh.fr, où vous aurez la possibilité de régler votre cotisation. Autrement vous pouvez nous retourner votre bulletin d'adhésion renseigné et accompagné de votre règlement à l'ordre de la SMLH.

1. MES COORDONNEES

Nom : Prénom(s) :
Nom de jeune fille : Civilité ou grade :
Né(e) le : À :
Dept. ou pays : Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Téléphone fixe : Mobile :
Mail :
Profession ou dernier emploi si retraité(e) :
Grade dans l'ordre de la Légion d'honneur :
Journal officiel du : N° de chancellerie :

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE VOS AVANTAGES AU VERSO >>>>

2. MON PAIEMENT

Membre titulaire

JE COTISE A LA SMLH

Cotisation 2024

Cotisation à vie

Membre de base

40€ annuel

800€ à vie

Membre de soutien

60€ annuel

1200€ à vie

Membre bienfaiteur

110€ annuel

2200€ à vie

J'AJOUTE UN DON A MA COTISATION

30€

50€

100€

Soit après déduction fiscale

10€

17€

34€

Autre montant :

€

JE M'ABONNE A LA COHORTE

20€ version papier (1 an)

15€ version numérique (1 an)

L'abonnement numérique est offert si vous vous abonnez à la revue papier

Un reçu fiscal vous sera adressé vous permettant de **déduire 66 % de votre cotisation et de votre don** (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable)

Si la répartition de votre règlement n'est pas précisée sur votre bulletin, nous affecterons la somme automatiquement à la cotisation de base et le reste en don.

Fait à Le Signature



La Société des membres de la Légion d'honneur

Depuis 100 ans, la SMLH anime cette communauté des décorés de la Légion d'honneur qui, à travers des **actions de solidarité, de promotion et de transmission des valeurs de la France**, agit chaque jour sur le terrain. La SMLH contribue au renforcement de la cohésion nationale, en particulier sous l'angle intergénérationnel, et du lien social sous toutes ses formes.

L'engagement de ses membres sociétaires et donateurs s'inscrit dans une démarche solidaire, civique et ouverte sur la société et son avenir.

VOS AVANTAGES EN ADHERANT A LA SMLH :



- ✓ Vous recevez une **carte d'adhérent** de la SMLH ;
- ✓ Vous bénéficiez d'un **espace membre** dédié sur notre site et d'un accès à l'**annuaire des membres** de la SMLH ;
- ✓ Vous participez de façon engagée à la **vie associative** de la SMLH et vous avez un **droit de vote** à l'assemblée générale ;
- ✓ Vous rejoignez le réseau de nos 39 200 adhérents pour **contribuer au rayonnement des valeurs de la France** ;
- ✓ Vous recevez la newsletter de la SMLH pour être informé de notre actualité.



66% de votre **cotisation et de votre don sont déductibles** de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

Retrouvez toute notre actualité sur notre site Internet et sur nos réseaux sociaux



VOS DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies par la SMLH sont nécessaires pour votre abonnement et recevoir nos communications sur notre activité. En application des articles 39 et suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit à la portabilité de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'opposition ou de retrait que vous pouvez exercer en contactant notre responsable des données personnelles à l'adresse suivante : technique-reseau@smlh.fr ou en adressant un courrier à la SMLH - Hôtel National des Invalides 75700 Paris Cedex 07.

DES ACTIONS AU CŒUR DE LA NATION :



4 activités prioritaires érigées en causes nationales :

- ✓ Les interventions dans les établissements scolaires ;
- ✓ Le soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle ;
- ✓ L'accompagnement des jeunes méritants (jeunes citoyens qui affichent une volonté certaine d'avancer dans la vie) ;
- ✓ L'accompagnement des candidats à la naturalisation.

La SMLH est une **association reconnue d'utilité publique** dont la majorité des ressources provient de ses membres adhérents et donateurs.